

10 mai 2022

**Objet: Accord entre le Canada et l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada**

Chers parents,

Les gouvernements fédéral et provincial ont récemment signé [Accord entre le Canada et l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada](#) dans le but de rendre les services de garde plus abordables pour les familles.

**Qu'est-ce que cela signifie pour ma famille?**

Si vous avez un enfant de moins de 6 ans dans une garderie agréée et que celle-ci choisit de participer à l'accord, vous pourriez bénéficier d'une réduction de 25 % des frais de garde à compter du 1er avril. Une réduction supplémentaire de 25 % est également prévue d'ici la fin de 2022.

Tous les fournisseurs de services de garde d'enfants qui souhaitent participer au programme pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants devront présenter une demande à la Ville de Windsor avant le 1er septembre 2022. Si votre fournisseur de services de garde d'enfants agréé décide de participer et est approuvé, il vous fera savoir quand vous pourrez recevoir votre remboursement. Si votre fournisseur décide de ne pas participer, il doit vous en informer.

**Quand les frais de garde d'enfants seront-ils réduits et quand les paiements rétroactifs seront-ils émis?**

La Ville de Windsor crée actuellement un processus de demande pour faciliter la participation de votre fournisseur de services de garde d'enfants agréé à l'accord. Bien que ce processus puisse prendre quelques mois, si vous êtes admissible, un remboursement rétroactif au 1er avril 2022 sera émis.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau programme de financement pour le secteur des services de garde d'enfants, nous aurons besoin de temps pour élaborer les nouveaux processus requis pour soutenir ce plan. Nous vous demandons d'être patiente pendant ce processus.

**Comment le comté de Windsor-Essex se prépare-t-il à la mise en œuvre de l'Accord entre le Canada et l'Ontario sur la petite enfance?**

La Ville de Windsor, en tant que votre gestionnaire consolidé des services municipaux pour les services à l'enfance de Windsor et du comté d'Essex, s'est engagée à créer un système intégré, de haute qualité et abordable de garde d'enfants et d'apprentissage de la petite

enfance qui répond aux besoins des enfants et des familles de notre collectivité. Nous avons travaillé avec diligence avec nos gouvernements provincial et fédéral pour développer et mettre en œuvre un plan qui profitera à notre collectivité.

Nous continuerons à travailler en collaboration avec nos organismes partenaires et nous nous engageons à vous tenir au courant au fur et à mesure que de nouveaux renseignements et détails sur le plan seront disponibles. Pour en savoir plus sur le Programme pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, visitez le site

<https://www.ontario.ca/fr/page/accord-entre-le-canada-et-lontario-sur-la-petite-enfance-et-la-garde-de-jeunes-enfants>.

Nous vous encourageons à maintenir une communication ouverte avec vos fournisseurs de services de garde d'enfants pour toute question que vous pourriez avoir concernant l'intention du fournisseur de services de garde d'enfants de présenter une demande de participation à l'entente entre le Canada et l'Ontario sur la petite enfance.

Il s'agit d'une occasion passionnante alors que nous nous engageons dans la prochaine phase de soutien d'un système de garde d'enfants abordable, accessible, inclusif et réceptif dans notre communauté. L'amélioration de l'accès à des services de garde d'enfants agréés à prix abordable crée des possibilités d'expériences positives dans la petite enfance et constitue une base solide pour l'apprentissage tout au long de la vie.

Meilleures salutations,



**DAWN BOSCO | DIRECTEUR DES SERVICES À L'ENFANCE**